

MOT DE LA MAIRESSE

Chers.es et macaziens.nes,

A cette période de l'année, nous travaillons à finaliser le prochain budget. Une part importante de nos dépenses proviennent des montants des quotes-parts que nous devons payer à la MRC, à l'agglomération, aux supra-locaux, à la Régie intermunicipale de déchets de la Rouge (RIDR), à Tricentris, à la Sûreté du Québec et la nouvelle Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER). Ces montants représentent une grande partie de notre budget et sont des dépenses incompressibles. En février dans notre édition spéciale budget, vous trouverez toutes les précisions concernant ces contributions.

Comme il avait été annoncé, monsieur Jacques Brisebois nous quitte en décembre. Embauché en avril 2016 pour une période de 3 mois, il est resté avec nous un peu plus de trois ans. En mon nom personnel, celui des élus et celui des employés, je veux le remercier pour son implication. Nous avons pu bénéficier de ses trente-cinq ans d'expérience dans le monde municipal pour mettre à jour un grand nombre de dossiers et pour régler tous les problèmes qui ont surgi en cours de route. De plus, il a mené de front les débuts de la réforme cadastrale, nos chemins municipaux, les rénovations majeures pour la salle communautaire, le renouvellement de la convention collective, l'embauche et la formation de la relève etc. Sa présence et son travail ont apporté la stabilité essentielle au bon fonctionnement d'une municipalité. Un gros merci à Jacques d'être resté parmi nous malgré les embûches et la pression qui ont fait partie de son quotidien pendant plusieurs mois. Comme il ne compte pas prendre sa retraite avant plusieurs années, nous lui souhaitons tout le bonheur et le succès possibles!

Je veux souligner également le départ à la retraite de deux employés des travaux publics, messieurs Sylvio Chénier et Raymond Loyer. Toujours fidèles au poste, ils ont travaillé 27 et 26 ans pour la municipalité. Nous leur souhaitons une belle retraite bien méritée!

Pour la période du temps des fêtes, le bureau municipal sera fermé du 23 décembre au 3 janvier inclusivement.

Je termine en vous offrant en mon nom ainsi qu'au nom du conseil et de tous les employés.es de la municipalité, mes meilleurs vœux pour la saison des Fêtes. Que cette période apporte à chacun de vous bonheur et joie. Que l'année 2020 soit faite de moments heureux partagés avec votre famille et vos amis. Je vous souhaite de l'amour et de la santé, de la santé et de la santé!

Céline Beauregard, votre mairesse



SOMMAIRE :

• Mot de la mairesse	1
• Faits saillants du conseil	2
• Urbanisme	3
• Horticulture	3
• Informations générales	4
• Invitation—Inauguration sentier	4
• Bibliothèque	5
• Loisirs	6
• Concours souhaits d'anniversaires	7
• Panier de Noël	7
• Opération Nez Rouge	7
• Calendrier des événements	8



CONTACTEZ-NOUS:

Tél. : 819.275.2077

Fax : 819.275.3429

Courriel: info@munilamacaza.ca

URGENCE de voirie : 819.278.5074

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Mardi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Mercredi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Jeudi : 8h à 12h - 12h45 à 16h30

Vendredi : 8h à 12h

Heures d'ouverture bibliothèque

Mardi : 13h à 17h

Mercredi : 15h à 19h

Jeudi : 12h à 17h

Samedi : 9h à 12h



Heures d'ouverture écocentre

FERMÉ JUSQU'AU PRINTEMPS 2020

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL - OCTOBRE ET NOVEMBRE 2019

- Le conseil a résolu de renouveler l'affiliation à l'organisme Plein air Haute-Rouge pour l'année 2020 au coût de 1500\$.
- Les élus.es ont adopté un programme d'aide au développement économique s'adressant aux entreprises privées selon les règles attribuables à chacune de des deux catégories.
- Le conseil a adopté le règlement d'emprunt de 223 866.72\$ afin de financer les travaux d'aménagement de la zone multi activités.
- Le conseil a approuvé le règlement d'emprunt de la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER) décrétant l'achat de trois camions dix roues équipés de bennes à ordures avec chargement latéral et un emprunt de 930 000\$ et ont approuvé le budget de la RCER pour l'année 2020, la quote-part de La Macaza étant de 80 569 \$ avec 1 151 portes.
- Le conseil a reconduit pour l'année 2020 le contrat avec la Régie intermunicipale de la Rouge (RIDR) pour les services de la Patrouille verte au coût de 2 807\$.
- Le conseil a autorisé le directeur général et la mairesse à signer le protocole d'entente avec Terpene Factory.
- Les élus.es ont accordé une aide financière de 125\$ à la Société Alzheimer pour l'année 2020.
- Les élus.es ont mandaté Daniel Tétreault CPA pour effectuer l'audit des états financiers de la Municipalité au 31 décembre 2019 au coût de 7 825\$ plus les taxes applicables.
- Les élus.es ont octroyé le contrat de déneigement au plus bas soumissionnaire pour le déneigement du stationnement du Mont Gorille et du secteur 2 à Doris Nadon au montant total de 94 609,17\$ incluant les taxes applicables.
- Les élus.es ont nommé monsieur Benjamin Hoff au poste de journalier-chauffeur-opérateur à temps complet et monsieur François Miljour au poste de journalier-chauffeur-opérateur-mécanicien-soudeur saisonnier.
- Les élus.es ont adopté les prévisions budgétaires 2020 de la RIDR et prévu une quote-part de 62 422,33\$ pour La Macaza en 2020.
- Les élus.es ont octroyé une commandite de 1000\$ à *La Manne du jour* pour l'achat d'une nouvelle fourgonnette de livraison.
- Le conseil a souligné l'excellent travail des employés municipaux dans la réalisation de la halte Bélanger-Miljour.

Si vous avez des questions ou désirez obtenir plus d'information, n'hésitez pas à me contacter en composant le 819.275.2077 poste 23 ou par courriel à dga@munilamacaza.ca.

Étienne Gougoux, directeur général adjoint

Ce document se veut un simple résumé des faits saillants des informations, délibérations et décisions du Conseil Municipal en assemblée publique de Conseil et est publié à titre informatif seulement et n'a, par conséquent, aucune valeur légale à cet égard. Toute personne désireuse de connaître la nature exacte des informations qui apparaissent au présent bulletin doit consulter le texte du procès-verbal dûment adopté par le Conseil Municipal, disponible, notamment sur le site internet de la Municipalité.

URBANISME - QU'EST-CE QU'UN DROIT ACQUIS?

Voici une question qui est souvent posée et qui génère son lot d'incompréhension, c'est pourquoi il est utile d'en discuter. Il est vrai que le sujet peut sembler complexe, car plusieurs dispositions de la réglementation municipale, notamment le règlement de zonage et le règlement de lotissement, édictent des limites et des exceptions aux droits acquis, le tout dans le cadre des pouvoirs habilitants édictés par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). Cependant les droits acquis sont principalement basés sur la jurisprudence et le principe suit le gros bon sens.

Exemple : Un citoyen décide aujourd'hui de construire un bâtiment sur sa propriété à 3 mètres de la ligne latérale de sa propriété. Il dépose sa demande de permis, le tout étant conforme à la réglementation, la municipalité émet le permis de construction. Le citoyen construit son bâtiment comme prévu au permis. Deux ans plus tard, la municipalité modifie le règlement de zonage, la marge latérale à respecter est désormais de 8 mètres. Le citoyen ne respecte pas cette nouvelle disposition du règlement puisque son bâtiment a été construit à 3 mètres de la ligne latérale.

Question—Est-ce que le citoyen doit démolir ou déplacer à 8 mètres son bâtiment de manière à respecter le nouveau règlement?

Réponse : Non. Pourtant son bâtiment est dérogoire à la réglementation. Mais il est légal, car au moment de la construction il respectait la réglementation en vigueur. On dit alors que le bâtiment possède un droit acquis. Cependant, le droit acquis peut-être perdu si le citoyen décide de démolir le bâtiment ou par exemple s'il refait les fondations. De plus, s'il fait un agrandissement à son bâtiment, l'agrandissement ne doit pas rendre celui-ci encore plus dérogoire.

Dans cet exemple, il s'agit d'un droit acquis pour un bâtiment. Les droits acquis s'appliquent également pour le lotissement et les usages. Il ne s'applique toutefois pas en matière d'environnement, par exemple, il n'y a pas de droit acquis possible pour polluer, ou pour la bande riveraine.

Il est aussi important de noter que le fardeau de la preuve revient à la personne qui prétend jouir d'un droit acquis. Ce qui veut dire que si la municipalité exige au citoyen de démolir ou déplacer son bâtiment afin de se conformer à la réglementation en vigueur, c'est au citoyen de prouver que son bâtiment possède un droit acquis. La municipalité peut toutefois aider dans le processus puisque nous conservons dans nos archives l'historique des permis émis. D'où l'importance de prendre un permis avant de construire!

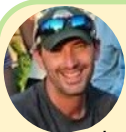
Pour en savoir plus : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/reglementation/reglements-urbanisme-et-droits-acquis/>

Timothé Breton, inspecteur en urbanisme et en environnement 819-275-2077 poste 29

LA MACAZA DEVIENT UNE MUNICIPALITÉ 4 FLEURONS!



À la suite de la dernière classification par le Programme des Fleurons du Québec, la Municipalité s'est vue décerner un fleuron supplémentaire, passant ainsi à 4 Fleurons. Elle a obtenu ce résultat grâce au déploiement de plans d'action visant à embellir la communauté depuis les dix dernières années. Outre les investissements financiers et les ressources humaines engagées dans ce processus par la Municipalité, les efforts déployés par les résidents et les commerçants comptent également pour beaucoup dans ce succès collectif. Soulignons le travail des deux horticulteurs depuis dix ans à la Municipalité soit Isabelle Hébert et Riel Demers; bravo pour vos efforts et merci!



MOT DE L'HORTICULTEUR

Ma saison 2019 est terminée et j'espère que vous avez aimé et apprécié mon travail. Pour ma part, le succès des activités horticoles a été, encore cette année, un grand plaisir à partager avec vous! Merci à vous tous. Je serai de retour l'an prochain et vous proposerai encore des activités qui, je l'espère, vous plairont autant. Le projet de la Halte Bélanger-Miljour a été un beau projet où je me suis investi. Je vous souhaite un bon hiver, on se voit au printemps prochain!

Riel Demers, horticulteur

Il est maintenant possible d'apporter votre **polystyrène** à l'hôtel de ville pendant la période hivernale, et ce jusqu'à la réouverture de l'écocentre. Nous vous demandons d'effectuer le tri adéquatement en se référant aux affiches apposées sur les quatre bacs situés **à l'arrière de l'hôtel de ville.**



- **Contenants alimentaires en styromousse PROPRES**
(ex. barquette de viande)
- **Contenants alimentaires rigides avec le no. 6 PROPRES**
(ex. pot de yogourt avec le no. 6)

- **Emballages d'expédition en styromousse PROPRE**
(ex. ce qui protège un appareil électrique dans une boîte de carton)
- **Isolant en styromousse PROPRE (souvent bleu ou blanc)**

SÉANCE PUBLIQUE AU SUJET DE L'USINE DE CANNABIS

Le 22 octobre dernier les élus.es ont rencontré leurs citoyens au sujet de la future usine de cannabis qui s'installera dans la municipalité au printemps 2020. Plus de 80 personnes s'étaient déplacées pour en savoir davantage sur ce projet d'envergure. Plusieurs de ces derniers ont pris le micro pour adresser des questions aux représentants de la Municipalité ainsi qu'au promoteur de Terpene Factory. Certains ont félicité la Municipalité et l'entreprise pour la présentation. Plusieurs ont mentionné leurs préoccupations quant aux éventuels problèmes d'odeur de ce type d'usine. La mairesse a indiqué que la Municipalité travaille depuis plusieurs mois sur cette entente et que toutes les vérifications ont été faites afin d'être certain que l'arrivée de cette entreprise corresponde aux valeurs de notre communauté, respecte nos citoyens et la question environnementale, les nuisances ont été au cœur des préoccupations et des négociations.

Le représentant de l'entreprise, au sujet des possibles odeurs nauséabondes, a précisé que ce qui distingue leur usine, tout comme celles de Lachute, de Saint-Eustache et de Laval, c'est le fait que ce soit une culture intérieure et non des serres comme les entreprises qui sont présentes dans les médias et dégagent des odeurs. Soulignons que c'est une quinzaine de gens présents qui sont allés déposer leur candidature pour travailler à cette usine dont la construction se fera en avril 2020.

Vous avez besoin de nouvelles lunettes?

Le Bonhomme à lunettes sera de retour dans notre municipalité le **14 février 2020 à compter de 10h**. Philippe Rochette Opticien, alias le Bonhomme à lunettes, est un opticien d'ordonnances nomade dans le réseau des organismes communautaires. Un choix judicieux de verres et montures avec toutes les options, pour hommes, femmes et enfants. Honnêteté – simplicité – solidarité. Venez économiser sur vos prochaines lunettes de prescriptions. Un service pour tous, peu importe leur revenu. En achetant vos lunettes, le bonhomme redonne 10\$ à un organisme communautaire de votre choix parmi la liste de ses partenaires.

Vous êtes intéressé, vous devez :

- ▶ Vous inscrire au bureau municipal au 819-275-2077 poste 21
- ▶ Avoir en main votre prescription le 14 février 2020.
- ▶ Vous souhaitez en savoir davantage <http://www.bonhommealunettes.org/>



BONHOMME À LUNETTES org

Vendredi 14 février à compter de 10h

À l'arrivée de l'hiver, avez-vous préparé votre trousse d'urgence?

Préparez-vous à être autosuffisant **pendant au moins 72 heures**.
Vous devrez peut-être vous débrouiller sans source d'énergie ni eau courante.

Trousse d'urgence de base :

- Eau (prévoir au moins deux litres d'eau par jour par personne)
- Aliments non périssables
- Ouvre-boîte manuel
- Lampe de poche à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- Radio à manivelle ou à piles (et piles de rechange)
- Trousse de premiers soins
- Jeux de clés pour la maison et la voiture
- Argent comptant en petites coupures
- Documents importants
- Copie de votre plan d'urgence et de la liste des personnes ressources
- S'il y a lieu : médicament sur ordonnance, préparation pour nourrissons, équipements pour personnes handicapées, nourriture et eau pour animaux de compagnie ou animal d'assistance.



INVITATION À L'INAUGURATION DU SENTIER MULTIFONCTION

La Municipalité de La Macaza invite tous ses citoyens le samedi **30 novembre prochain à 10h** à découvrir le nouveau sentier multifonction situé derrière l'hôtel de ville. Cet événement est combiné avec le dépouillement de l'arbre de Noël des pompiers de La Macaza. Grâce à la complicité de ceux-ci, l'ouverture du sentier se fera dans l'esprit des Fêtes puisque le Père Noël et ses lutins seront présents sur le parcours. Ces derniers coquins auront-ils caché des cadeaux dans le sentier? C'est probable!

**** À noter que seuls les enfants déjà inscrits au dépouillement de l'arbre de Noël recevront un cadeau en après-midi lors du dépouillement dans la salle communautaire. ****



L'INAUGURATION DE LA HALTE BÉLANGER-MILJOUR UN SUCCES SUR TOUTE LA LIGNE!

C'est sous le soleil que le 12 octobre dernier les élus.es de La Macaza ont inauguré la halte historique Bélanger-Miljour, du nom du chef de gare de La Macaza et de son épouse qui se sont occupés de la gare durant 22 ans. Plus d'une cinquantaine de citoyens et partenaires étaient sur place pour découvrir l'endroit. Les descendants directs des anciens responsables de la gare étaient présents et c'est avec beaucoup d'émotion qu'ils ont accueilli le dévoilement du nom de la halte. Le site est un haut lieu historique de La Macaza puisqu'une partie de la colonisation de la municipalité s'est faite par l'arrivée des immigrants qui prenaient le célèbre Train du Nord et débarquaient directement à la gare de La Macaza située à l'époque près de l'aire de la halte. Monsieur Benoit Thibeault, conseiller municipal mais aussi un passionné de l'histoire de La Macaza, dans son costume antique de chef de gare, a pris la parole pour raconter l'histoire reliée à la halte. Une plaque illustrant le passé historique de la halte a été dévoilée de même qu'une sculpture représentant les immigrants européens qui ont colonisé La Macaza au début du 20^{ème} siècle.

VENTE DE TOURTIÈRES

Afin de financer les activités de la cuisine collective, les membres vous ont préparé de belles tourtières 9" qui seront en vente au coût de 11\$ le samedi 14 décembre de 9h à 12h à la salle Alice-Rapatel-Dubuc.

**** Payable en argent comptant seulement ****

Pour information, contactez Mélissa au 514.928.5038



Prenez note que la bibliothèque sera **OUVERTE** les samedis **21 décembre 2019 et 4 janvier 2020**.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite à tous de **Joyeuses Fêtes!**



La cueillette des champignons, une activité très appréciée!



Le dimanche 22 septembre dernier se tenait la randonnée annuelle de cueillette de champignons. Le mycologue amateur monsieur Lucien Brien supervisait le tout; l'historique, la randonnée, la cueillette, l'identification, nettoyage et dégustation accompagnée d'un p'tit verre de vin.

Ce sont 30 citoyens de La Macaza qui ont participé à cette activité. Mentionnons que le coût par personne est de 25\$ et que la municipalité en assume de ce montant 15\$.

Vu la popularité de cette activité, deux groupes de 20 personnes seront formés pour l'année 2020.

Les inscriptions se feront à la fin du mois d'août 2020.

Équipements sportifs hivernaux disponibles à la population

Cet hiver, plusieurs équipements sportifs sont disponibles gratuitement pour les citoyens de La Macaza.

En effet grâce à 2 subventions de Loisirs Laurentides et de dons de l'organisme Plein air Haute-Rouge, la municipalité a fait l'acquisition de patins, bâtons, rondelles, mitaines, bloqueurs et casques de gardien de but de hockey. Des stabilisateurs d'apprentissage de patinage pour enfants sont aussi disponibles ainsi que des raquettes de différentes grandeurs et des équipements de ballons-balais.

Ces équipements sont tous dans le cabanon chauffé à côté de la patinoire. Les équipements doivent être utilisés seulement dans les infrastructures de la municipalité soit à la patinoire ou sur le sentier multifonction.

Une toilette extérieure chauffée a aussi été installée à côté du cabanon.

Profitez *gratuitement* de ces équipements pour vous amuser en famille !

Bon hiver !!



GRATUIT

CONCERT DE NOËL DES ÉTUDIANTS DU SECONDAIRE EN MUSIQUE DE L'ÉCOLE DU MÉANDRE

La municipalité de La Macaza est heureuse d'accueillir les étudiants en musique de l'École du Méandre pour leur concert de Noël sous la direction de l'enseignant en musique Monsieur Charles Bilodeau le mercredi **18 décembre** à 19h, à la salle communautaire Alice-Rapatel-Dubuc.

Un rendez-vous à ne pas manquer.



On célèbre nos bénévoles!

Jeudi le 21 novembre, la Municipalité soulignait le fabuleux travail de ses bénévoles qui s'impliquent régulièrement au sein des différents organismes. La communauté macazienne peut compter sur des bénévoles dans : les 5 associations de lacs, Les Joyeux Aînés Macaziens, la Maison de la Culture de même qu'à la cuisine collective, à la bibliothèque et aux nombreuses activités de loisirs. C'est 70 personnes qui étaient présentes. Plus de 150 invitations ont été envoyées, ce qui prouve hors de tout doute que la Municipalité compte une population dévouée et impliquée! **Un immense merci à tous !**



HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES POUR LE PATIN LIBRE AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE



- * 22 décembre - 14 h à 17 h 30
- * 26 décembre - 13 h 45 à 16 h 15
- * 27 décembre - 12 h 30 à 14 h 30
- * 28 décembre - 13 h 15 à 15 h 45
- * 29 décembre - 14 h à 17 h 30



- * 2 janvier - 13 h 45 à 16 h 15
- * 3 janvier - 12 h 30 à 14 h 30
- * 4 janvier - 12 h 30 à 16 h 30
- * 5 janvier - 14 h à 17 h 30
- * 6 janvier - 14 h à 16 h 15



Le Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge sera fermé les 23, 24, 25, 30, 31 décembre 2019 et le 1^{er} janvier 2020

CONCOURS - *Souhait d'anniversaire*

Votre anniversaire ou celui d'un de vos proches arrive bientôt? Faites-le nous savoir! Chaque mois, nous soulignerons cet événement dans le bulletin et parmi les vœux d'anniversaire reçus, nous effectuerons un tirage au sort. Le gagnant recevra deux prix offerts par des commerçants locaux! Pour participer, remplissez le coupon de participation, envoyez-le par la poste ou déposez-le au bureau municipal. Les participations peuvent être envoyées par courriel à info@munilamacaza.ca. Il est important d'avoir le prénom et le nom de la personne, son adresse complète, son numéro de téléphone et la date de sa fête.

Merci à nos commanditaires!

Dépanneur & Resto-bar La Macaza
314, chemin de L'Aéroport
La Macaza (QC) J0T 1R0
819 275-5158



GAGNANT
octobre
Mikael Perreault

FÊTES OCTOBRE

Gilles Guerette	3 octobre
Mikael Perreault	12 octobre
Raphael Ciccariello	21 octobre
Petra Choryza	25 octobre
Véronique Meilleur	26 octobre
Sylvie Cherrier	27 octobre
Pierre Rubaschkin	31 octobre

GAGNANT
novembre
Michael Tadelis

FÊTES NOVEMBRE

Michael Tadelis	12 novembre
-----------------	-------------

Coupon de participation

INFORMATIONS SUR LA PERSONNE FÊTÉE

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse complète: _____

Date d'anniversaire: _____

Paniers de Noël

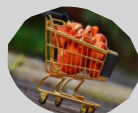
Pour une deuxième année, la Municipalité de La Macaza s'associe à l'Action Bénévole de la Rouge afin d'offrir des paniers de Noël aux familles qui en expriment le besoin.

Les personnes qui désirent s'inscrire doivent en faire la demande par téléphone à l'Action Bénévole de la Rouge au (819) 275-1241 poste 7.

Il est très important de téléphoner avant le **MARDI 3 DÉCEMBRE** pour prendre rendez-vous avec la responsable afin de remplir la demande. Cette rencontre aura lieu le 4 décembre de 9h30 à 13h avec **Jacqueline Leduc**

Il est possible de faire un don à l'Action bénévole de la Rouge en argent ce qui aidera à bonifier les paniers de Noël. Il y a également des boîtes pour recueillir les denrées non périssables au dépanneur de l'Aéroport, à l'hôtel de ville de La Macaza ainsi qu'à l'Action Bénévole de la Rouge, jusqu'au **9 décembre**.

Un énorme merci aux donateurs !



OPÉRATION NEZ ROUGE

Pour une raccampagnement : 819-275-7008

Heures de service de la centrale : 21h - 4h

Villes desservies : La Macaza -Rivière-Rouge - Nominique La Minerve - L'Ascension - Labelle et Lac-Saguay

L'Info du Nord



Dates d'opération

Desjardins
Caisse de la Rouge

Novembre							Décembre						
Di.	Lu.	Ma.	Me.	Je.	Ve.	Sa.	Di.	Lu.	Ma.	Me.	Je.	Ve.	Sa.
					1	2	1	2	3	4	5	6	7
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31				



**L'APPEL
QUI FAIT
DU
CHEMIN**

OPERATION
NEZ
ROUGE
.COM

Société de l'assurance
automobile
Québec



















Opération
Nez rouge

Desjardins



CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS DÉCEMBRE 2019

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3 	4	5	6  Opération Nez rouge	7  Opération Nez rouge
8	9  Séance ordinaire du conseil municipal 19h	10	11	12	13  Opération Nez rouge	14  Opération Nez rouge
15	16	17 	18 Concert de Noël 19h	19  Opération Nez rouge	20  Opération Nez rouge	21  Opération Nez rouge
22	23 	24 	25 Noël	26	27  Opération Nez rouge	28  Opération Nez rouge
BUREAU MUNICIPAL ET BIBLIOTHÈQUE FERMÉS						
29	30	31   BUREAU MUNICIPAL ET BIBLIOTHÈQUE FERMÉS				

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS JANVIER 2020

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1 Jour de l'an	2	3	4
BUREAU MUNICIPAL ET BIBLIOTHÈQUE FERMÉS						
5	6 	7	8	9	10	11
12	13  Séance ordinaire du conseil municipal 19h	14  Séance conseil d'agglomération à Rivière-Rouge 19h	15	16	17	18
19	20 	21 	22	23	24	25
26	27	28 	29	30	31	

LES JOYEUX AÎNÉS MACAZIENS

Calendrier du mois de DÉCEMBRE 2019

Cartes du lundi : 2-9-16 à 19h

Activités du jeudi : 5 à 13h

Billard: jeudi à 13h

Souper de Noël—Samedi 7 décembre à 18h

Menu traditionnel, soirée dansante musique variée

Billet disponible à l'âge d'or ou au dépanneur.

Information : Sylvianne Dubuc ou Mariette Dagneau

Prix membre : 25.00\$ / non membre 30.00\$

Fermeture le 7 décembre 2019 et de retour le 9 janvier 2020

Calendrier du mois de JANVIER 2020

Cartes du lundi : 6-13-20-27 à 19h

Activités du jeudi : 9-16-23-30 à 13h

Billard: jeudi à 13h

Dîner PIZZA jeudi 16 janvier –thème : Plaisirs d'hiver

Prochaine parution ; spécial budget

Février 2019

Ne manquez aucune information!

Inscrivez-vous à notre liste d'envoi par courriel.

Écrivez-nous à: info@munilamacaza.ca